



**COMITE RÉGIONAL D'ÉQUITATION D'OCCITANIE  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DU 29 JUIN 2021**

L'Assemblée générale électorale se tient le 29 juin 2021 à 14h30 au siège social, domaine de Gaujac, à Lézignan Corbières (11200).

L'Assemblée générale a été régulièrement convoquée, les membres actifs au titre du CRE Occitanie pouvaient voter par correspondance selon une procédure électronique sécurisée en utilisant le matériel de vote envoyé avec la convocation.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Élection du Président du CRE ;
- Élection du Comité directeur du CRE.

Liste(s) reçu(s) et validée(s) par la Commission de surveillance des opérations de vote du CRE :

- Liste présentée par Claude SARAMON ;

	<b>En nombre de voix</b>	<b>En nombre de clubs</b>
<b>Inscrits</b>	<b>5145</b>	<b>585</b>
<b>Quorum</b>	<b>1287</b>	<b>147</b>
<b>Votants</b> (comprend les votes blancs)	<b>1034</b>	<b>94</b>
<b>%</b> <b>(votants en pourcentage)</b>	<b>20,10%</b>	<b>16,07%</b>
<b>Appréciation du quorum</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>

**• Élection du Président du CRE**

Il est rappelé que l'élection se déroule au scrutin uninominal à un tour.

- Le candidat Claude SARAMON recueille **655** voix représentant 63.65 % des votes exprimés.

Vote blanc : **374** voix représentant 36,35 %.

**Claude SARAMON est élu président à la majorité des voix.**

**• Élection du Comité directeur du CRE**

➤ Catégorie « Spécifiques »

- La liste de Claude SARAMON recueille 702 voix représentant 68.22 % des votes exprimés.

Vote blanc : 327 voix (31,78 %)

**La liste de Claude SARAMON est élue avec 702 voix (68,22 %)**

➤ Catégorie « Affiliés »

- La liste de Claude SARAMON recueille 112 voix (65,88 %)

Vote blanc : 58 voix (34,12 %)

**La liste de Claude SARAMON est élue avec 112 voix (65.88 %)**

➤ Catégorie « Agréés »

La liste de Claude SARAMON recueille 604 voix représentant 70,31 % des votes exprimés.

Vote blanc : 255 voix (29.69 %)

**La liste de Claude SARAMON est élue avec 604 voix (70,31 %)**

**Membres de la liste de Claude SARAMON élus au Comité directeur :**

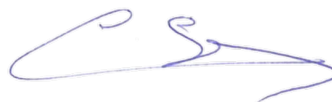
Catégorie « Spécifiques »	Catégorie « Affiliés »	Catégorie « Agrées »
Anne Loretz	Emilie Ripoll	Jacob Legros
Sophie Jalaguier	Jean Paul Gonzales	Laurent Sarzana
Marie-Noelle Olechowski	Nicolas Force	Sandra Ciano
Caroline Ravel	Aurélie Puiseux	
Anaïs Rousset	Dominique Bruniaux	
Laure Truel	Marie Suc	
Emmanuelle Cereso		
Sylvain Salamero		
Sébastien Pollet)		
Christophe Bô		
Marine Elissagaray		
Clemence Pravie		
Martine Vignaud		
Jean pierre Guez		

La séance est levée à 15h00.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal.



Jacob Legros  
Président du CRE Occitanie



Claude Saramon  
Secrétaire du CRE Occitanie



Comité Régional d'Équitation Occitanie  
www.equitation-occitanie.fr  
CE Le Parc - Domaine de Gaujac  
11200 Lézignan-Corbières  
SIRET : 832 939 037 00012



Emilie Ripoll,  
Trésorière du CRE Occitanie

**Notes :**

- **Vote blanc** : bulletin dépourvu de tout nom de candidat ou enveloppe vide. **Le vote blanc est comptabilisé dans les suffrages exprimés.**
- **Vote nul** : Bulletins de vote déchirés, raturés, annotés ou griffonnés, autre contenu qu'un bulletin officiel. Le vote nul n'est pas comptabilisé.
- **Abstention** : L'abstention consiste à ne pas participer au scrutin, c'est-à-dire à ne pas voter. L'abstention n'est pas comptabilisée dans les votes exprimés.
- **Appréciation du quorum** : Le quorum est fixé au quart des membres actifs représentant au moins le quart des voix suivant le barème indiqué ci-après (RI, article 6.B).